

Blainville - Remboursement des frais du cahier de soumission

« Il est temps que l'administration Cantin cesse de duper les gens ... »

- Louis Lamarre, conseiller de l'opposition

Blainville, le 20 février 2008 – *« Ces firmes ont acquis le cahier de soumission du projet de la piscine régionale, se sont aperçus du délai trop court et ont demandé à être remboursé parce qu'ils se sont aperçus, comme beaucoup de gens d'ailleurs, que le processus était bâclé d'avance, n'est-ce pas ? »*, de questionner le conseiller Louis Lamarre lors de la séance du conseil municipal du 19 février en faisant référence à 7 entrepreneurs généraux qui ont demandé, en décembre dernier, le remboursement des frais du cahier de soumission.

« Les entrepreneurs généraux qui ont demandé à être remboursé l'ont été parce qu'ils n'avaient pas compris qu'ils s'agissaient d'un projet clé en main. », de répondre le directeur du service du génie, Gaston Courtemanche, ainsi interpellé par le maire Cantin.

Refusant l'explication du directeur du génie, M. Lamarre a mentionné qu'il était quand même irrégulier que 7 entrepreneurs généraux de calibre n'avaient pas compris le concept et aient demandé un remboursement alors que le système électronique d'appel d'offres publiques du gouvernement du Québec mentionnait bel et bien qu'il s'agissait d'une formule clé en main.

« Il est temps que l'administration Cantin cesse de duper les gens, il n'est pas de pratique courante de rembourser les frais de cahier de soumission aux entrepreneurs généraux de nos jours. Ces entrepreneurs qui ont fait la demande du cahier de soumission se sont vite aperçus qu'ils n'avaient aucune chance de déposer en 28 jours une soumission compétitive et ont vite conclu à une concurrence déloyale. Le consortium retenu est celui qui a favorisé les professionnels, ingénieurs et architectes, qui avaient une longueur d'avance de plusieurs mois dans le dossier. Alors il était légitime dans ces conditions que ces entrepreneurs généraux demandent à être remboursés», a tenu à préciser M. Lamarre après la séance du Conseil.

Avons-nous réellement magasiné ?

Il est à noter que l'opposition appuie le projet depuis janvier 2007 et dénonce depuis novembre dernier le processus d'appel d'offre et la facture refilée aux contribuables blainvillois pour une infrastructure régionale.

Selon M. Lamarre, la piscine régionale deviendra un des beaux fleurons de la Ville de Blainville et de toute la région. *« Malheureusement, jamais la population ne saura si elle aura pu la payer moins chère sa piscine car tout le processus de magasinage (appel d'offre) a été court-circuité par l'administration du Vrai de Blainville du maire François Cantin. Le remboursement des frais du cahier de soumission aux entrepreneurs généraux en est une preuve irréfutable»* de conclure M. Lamarre

Les conseillers de l'opposition de Blainville, élus par 47% des électeurs, entendent accomplir leur mandat avec intégrité et veiller aux intérêts de l'ensemble des blainvilloises et des blainvillois.